

Jeudi 8 novembre 2012
Communiqué de presse



Jeudi du futur « Quel Etat pour le Loir-et-Cher demain ? »

Pour ce nouveau jeudi du futur organisé dans le cadre de la démarche Loir-et-Cher 2020, Maurice Leroy, ancien ministre, député de Loir-et-Cher et président du Conseil général, a le plaisir d'accueillir Gilles Lagarde, préfet de Loir-et-Cher, qui vient échanger avec les Loir-et-Chériens sur l'avenir de l'État dans le département.

Ce jeudi du futur qui se déroule à 19 h à l'Hôtel du Département est animé par Pascal Gaultier, directeur de la radio Plus FM. Il est consacré à l'avenir de l'État en Loir-et-Cher et a pour objectif de se demander quelle pourrait être **l'organisation territoriale à l'horizon 2020.**

Gilles Lagarde vient nous exposer sa vision de l'État en Loir-et-Cher, l'occasion pour lui de nous donner son regard sur notre département mais aussi sur cette démarche prospective et participative qu'est Loir&Cher 2020.

Le préfet nous explique d'où l'on vient, avec les réformes déjà engagées, quelles sont les perspectives et quelle sera la méthode à appliquer pour parvenir à une optimisation des services déconcentrés de l'État.

L'avenir se prépare maintenant et collectivement tant pour le Loir-et-Cher que pour l'État ; d'où l'intérêt de débattre autour de la question **« Quel État pour le Loir-et-Cher de demain ? »** afin de répondre aux attentes des Loir-et-Chériens.

Contact presse : Amélie Lataste - amelie.lataste@cg41.fr
06 88 04 42 52 - 02 54 58 54 60